

Forum pour les droits humains en Israël/Palestine

Rapport annuel 2025

1. Introduction

Les activités du Forum pour les droits humains en Israël/Palestine (ci-après : le Forum) ont été dominées en 2025 par les conséquences humanitaires et relevant du droit international de la conduite de la guerre par Israël dans la bande de Gaza en réponse à l'attaque du Hamas, ainsi que par ses répercussions politiques en Suisse. La situation humanitaire dans la bande de Gaza, les restrictions dans l'acheminement de l'aide humanitaire, les escalades de violence en Cisjordanie ainsi que les obligations de la Suisse au regard du droit international ont constitué les thématiques principales traitées par le Forum.

Concernant les **implications pour le droit international** de la conduite de la guerre par Israël, la Cour internationale de justice (ci-après : CIJ) a constaté, dans un avis du 22 octobre 2025, que cette conduite n'avait pas respecté l'obligation de protéger la population civile et qu'elle avait ainsi violé des principes du droit international. La CIJ a en outre réaffirmé l'obligation d'Israël de coopérer avec les organisations humanitaires et de soutenir leur travail. L'**Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)**, en particulier, a été mis en avant, son travail et son expertise dans la bande de Gaza étant qualifiés d'« irremplaçables » par la CIJ. La Cour a ordonné que l'interdiction des opérations de l'UNRWA, décidée par Israël en 2024, soit annulée et que le personnel ainsi que les infrastructures de l'organisation soient protégés. Enfin, la CIJ a jugé insuffisamment fondées les accusations du gouvernement israélien selon lesquelles l'UNRWA serait infiltrée par le Hamas¹.

¹ [International Court of Justice. Advisory Opinion : Obligations of Israel in relation to the presence and activities of the United Nations, other international organizations and third states in and in relation to the occupied Palestinian territory \(22 October 2025\).](#)

Les autorités israéliennes de leur côté ont exigé, dans le cadre d'une pratique modifiée d'**enregistrement** des organisations internationales d'aide (ci-après : INGO), la divulgation de données personnelles de leurs employé·e·s locaux, ce qui viole le principe du droit international relatif à l'indépendance de l'aide humanitaire et met potentiellement en danger la sécurité de ces employé·e·s². Le 30 décembre 2025, 37 INGO, impliquées notamment dans la fourniture d'aide humanitaire dans la bande de Gaza, ont été informées que leur enregistrement expirerait à la fin de l'année³.

Plusieurs instances ont qualifié la conduite de la guerre par Israël de génocide, parmi lesquelles la commission d'enquête des Nations Unies sur le Territoire palestinien occupé⁴, la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits humains dans le Territoire palestinien occupé⁵, l'*International Association of Genocide Scholars*⁶ ainsi que des ONG internationales et israéliennes actives dans les domaines humanitaire et des droits humains⁷. La plainte déposée par l'Afrique du Sud en 2023 devant la CIJ pour violation de la Convention sur le génocide n'a pas encore été tranchée⁸.

Le Forum a réagi à ces évolutions par de nombreuses prises de position, en augmentation par rapport aux années précédentes, afin de soutenir les appels des juridictions internationales et de rappeler les obligations de la Suisse au regard du droit international.

2. Développements dans la politique suisse

2.1. Aperçu des interventions parlementaires

La situation sécuritaire dans les territoires palestiniens et en Israël, ainsi que les conséquences humanitaires et juridiques, ont occupé le Parlement suisse durant les

² [UN OCHA. UN agencies and NGOs call for immediate lifting of impediments to humanitarian access and NGO operations in the Occupied Palestinian Territory \(17 December 2025\).](#)

³ [UN News. 53 International NGOs warn Israel's recent registration measures will impede critical humanitarian action \(02.01.2026\).](#)

⁴ [UN Office of the High Commissioner of Human Rights. Israel has committed genocide in the Gaza Strip, UN Commission finds \(16.09.2025\).](#)

⁵ [Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territories occupied since 1967, Francesca Albanese. Gaza genocide: A collective crime \(20.10.2025\).](#)

⁶ [IAGS Resolution on the Situation in Gaza \(31.08.2025\).](#)

⁷ [Médecins Sans Frontières; Amnesty International; Medico International; The Israeli information center for human rights Btselem; Physicians for Human Rights Israel.](#)

⁸ [Application of the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide in the Gaza Strip \(South Africa v. Israel\).](#)

quatre sessions de l'année 2025. Il convient de souligner la **session extraordinaire consacrée à Gaza** durant la session d'automne. À l'issue des débats, les chambres ont voté sur les motions identiques 25.3560⁹ et 25.3561¹⁰. Parmi les cinq demandes portées par ces motions, seule celle invitant le Conseil fédéral à « agir contre les crimes les plus graves commis dans la guerre à Gaza, garantir l'accès libre à l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et obtenir la libération inconditionnelle de tous les otages et prisonniers politiques » a été acceptée. Les quatre autres demandes, qui exigeaient des mesures politiques concrètes, ont été rejetées.

Lors de la session d'automne 2024, le Conseil national avait adopté une motion du conseiller national UDC David Zuberbühler demandant l'**arrêt immédiat des contributions suisses à l'UNRWA**¹¹. Le Conseil fédéral a ensuite décidé de ne plus verser de contributions à l'UNRWA jusqu'à ce que le Parlement statue définitivement sur cette motion. Le Conseil des États a rejeté la motion lors de la session de printemps 2025, évitant ainsi un arrêt immédiat du financement de l'UNRWA par la Suisse¹² (voir 3.1).

Sur un total de 82 interventions parlementaires portant sur la situation en Israël et en Palestine au cours de l'année 2025, 41 ont porté sur la conduite de la guerre par Israël dans la bande de Gaza, son évaluation au regard du droit international, ses conséquences humanitaires ainsi que les obligations de la Suisse. Parmi celles-ci, 12 interventions exigeaient des mesures concrètes dans les domaines de la coopération en matière d'armement, de l'importation de produits provenant de colonies illégales au regard du droit international, ainsi que du transfert de connaissances avec le secteur de l'armement et des technologies.

2.2. Positions de la Suisse

Le Conseil fédéral s'est exprimé à plusieurs reprises en 2025 sur la situation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, exprimant ses préoccupations quant aux conséquences humanitaires de la conduite de la guerre par Israël ainsi qu'aux restrictions

⁹ [25.3560. Violation du droit international humanitaire et du droit international impératif dans la guerre de Gaza.](#)

¹⁰ [25.3561. Crimes israéliens pendant la guerre à Gaza. Mesures visant à garantir le respect du droit international humanitaire et du droit international contraignant.](#)

¹¹ [24.3194. Suspendre immédiatement les contributions à l'UNRWA.](#)

¹² [ATS. Pas de suspension des contributions suisses à l'UNRWA.](#)

dans l'acheminement de l'aide humanitaire¹³. La Suisse a en outre alloué 43 millions de francs à l'aide humanitaire dans la région. Ces montants, principalement destinés à soutenir les opérations d'organisations multilatérales, incluaient 11 millions pour l'UNRWA, mais exclusivement pour des activités menées par cette dernière organisation en dehors des territoires palestiniens¹⁴. La Suisse n'a adopté aucune mesure supplémentaire en lien avec les violations du droit international en Israël/Palestine.

Enfin, la Suisse n'a pas été en mesure d'organiser la **conférence des Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève** prévue le 07 mars 2025. Un jour avant la date prévue, il a été annoncé que la conférence n'aurait pas lieu, « de nombreuses Hautes Parties contractantes ne soutenant pas une telle conférence »¹⁵. On ne sait à ce jour pas si cette conférence pourra être organisée ultérieurement.

3. Activités du Forum en 2025

3.1. Plaidoyer politique

Par rapport à l'année précédente, le Forum a intensifié ses activités de plaidoyer politique en 2025 et a régulièrement informé les membres du Parlement – en particulier les membres des commissions de politique extérieure – des perspectives relevant du droit international et des droits humains liées aux développements en Israël/Palestine. Le Forum a ponctuellement coordonné ses activités avec d'autres organisations suisses, issues notamment du secteur humanitaire.

Les priorités de l'engagement du Forum ont porté sur l'examen par le Conseil des États de la motion demandant un arrêt immédiat du financement de l'UNRWA¹⁶ (voir 2.1), l'incompatibilité de la *Gaza Humanitarian Foundation (GHF)* mise en place par Israël et les États-Unis avec les principes du droit international humanitaire et les risques qui en découlaient pour la population civile, ainsi que l'obligation générale de la Suisse de soutenir l'aide humanitaire et ses acteurs reconnus conformément à l'avis de la CIJ d'octobre 2025 (voir 1). Le Forum a également poursuivi son plaidoyer sur les obligations

¹³ [Situation en Israël et dans le Territoire palestinien occupé. Département fédéral des affaires étrangères DFAE.](#)

¹⁴ [Le Conseil fédéral alloue 20 millions de francs pour les besoins humanitaires de la population du Territoire palestinien occupé et pour l'UNRWA en Jordanie, au Liban et en Syrie \(21.05.2025\); Soutien au « Gaza Peace Plan » \(26.11.2025\).](#)

¹⁵ [La Conférence de Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève prévue le 7 mars n'aura pas lieu \(06.03.2025\).](#)

¹⁶ [24.3194. Suspendre immédiatement les contributions à l'UNRWA.](#)

des États tiers au regard du droit international, telles que formulées dans l’avis de la CIJ de juillet 2024 sur l’illégalité de l’occupation israélienne des territoires palestiniens¹⁷.

Le Forum a préparé des questions à adresser au Conseil fédéral lors des quatre sessions parlementaires.

Enfin, en dehors des sessions, le Forum a organisé et accompagné une rencontre entre deux expert·e-s en droit international du centre IHL de Diakonia à Jérusalem et un membre d’une commission de politique extérieure.

3.2. Communication publique et médias

Au cours de l’année sous revue, le coordinateur du Forum a, lors de plusieurs entretiens individuels avec des professionnel·le-s des médias suisses, présenté les positions du Forum et abordé la couverture du conflit israélo-palestinien. En 2025, le Forum s’est exprimé à travers **sept prises de position publiques** sur la situation humanitaire et des droits humains en Israël/Palestine¹⁸. Ces prises de position ont été utilisées par plusieurs organisations membres et diffusées auprès des médias suisses.

En plus de ses propres prises de position, le Forum a signé en janvier 2025 une lettre préparée par Handicap International et soutenue par 19 ONG concernant les obligations décrites par le droit international de protéger la population civile palestinienne. Le Forum a également co-signé une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral, préparée par Amnesty International Suisse et plusieurs acteurs de la société civile et publiée le 27 mai 2025¹⁹.

En février 2025, le Forum a co-organisé et animé une discussion avec l’écrivain et ancien responsable politique palestinien Atef Abu Saif autour de son livre sur la guerre dans la bande de Gaza. Environ 20 invité·e-s ont participé à cet échange.

Le Forum pour les droits humains en Israël/Palestine est une coalition composée des 12 organisations non gouvernementales suivantes, qui s’engagent en Suisse pour une approche du conflit au Proche-Orient fondée sur les droits humains :

¹⁷ [International Court of Justice. Advisory Opinion of 19 July 2024 : Legal Consequences arising from the Policies and Practices of Israel in the Occupied Palestinian Territory, including East Jerusalem.](#)

¹⁸ [Prises de position du Forum pour les droits humains en Israël/Palestine, 2025.](#)

¹⁹ [« Appel urgent. La Suisse doit agir pour protéger le droit international à Gaza. » \(28.05.2025\).](#)

- *Amnesty International Suisse*
- *Frieda – L'ONG féministe pour la paix*
- *Gerechtigkeit und Frieden Palästina (GFP)*
- *Association Suisse-Palestine (ASP)*
- *Entraide protestante Suisse (EPER)*
- *Horyzon*
- *Ina outra senda - Swiss Friends of Combatants for Peace*
- *Voix juives pour une paix juste entre Israël et la Palestine*
- *Médecins du Monde Suisse*
- *medico international suisse*
- *OETN-Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure*
- *Peace Watch Switzerland*